

APPEL À PROJETS "BASE NAUTIQUE EXEMPLAIRE" PRÉSENTATION PROJET LAURÉAT 2023

RECONSTRUCTION ET MODERNISATION DE LA BASE NAUTIQUE DE JULLOUVILLE

PORTEUR DU PROJET : Communauté de communes Granville Terre et Mer

SITE BÉNÉFICIAIRE : Base nautique de Jullouville, Manche (50)

ACTIVITÉS NAUTIQUES : Voile légère- catamaran, dériveur, char à voile; Glisse- wing foil, kite surf, planche à voile, canoë-kayak, paddle

CALENDRIER DU PROJET GLOBAL : 2022-2026



Granville Terre & Mer
Communauté de Communes

Montant du
projet global

Montant de l'aide
"Destination France"

3.554 M€

638 154 €

Ambition phare

250 m² de nouvelles espèces replantées dans le cadre de la création de la dune

Le projet ambitieux de **reconstruction de la base nautique de Jullouville** vise à étendre les activités actuelles pour attirer de nouveaux publics. Cette reconstruction du bâtiment s'accompagne en outre d'un vaste **réaménagement des espaces extérieurs**. Un aménagement végétalisé inspiré **des systèmes dunaires** est mis en place ainsi qu'une zone de stationnement des bateaux en dehors de la plage pour **favoriser la nidification**. Le projet prévoit également de développer l'autoconsommation énergétique grâce à l'installation d'équipements de production d'énergie renouvelable. Pour répondre à l'objectif de **développement territorial**, la société publique locale 8 Milles Nautic a été créée en janvier 2024.

Le financement alloué porte sur la reconstruction de l'ensemble du bâtiment dans une démarche de sobriété environnementale. Il intègre une **isolation biosourcée** ainsi qu'un système de ventilation et de production de chaleur utilisant des panneaux solaires.



© BRA

“

Son intégration architecturale dans une zone très contrainte et la qualité environnementale de cette nouvelle base permettent de la qualifier d'exemplaire. Sa conception offrira à ses usagers comme au personnel des conditions idéales de fonctionnement.

Cette nouvelle base nautique a une vocation à la fois sportive, éducative et touristique. Il y a une forte demande sur le site de JULLOUVILLE, qui va désormais être en activité 12 mois sur 12, et non plus seulement en période estivale. Elle vient renforcer l'équipement des 42 km littoraux de notre territoire qui était dépourvu dans sa partie Sud.

Stéphane SORRE

Président de Granville Terre et Mer

”